



La lettre d'information de la Communauté de Communes Vallée de l'Hérault

Découvrez la lettre électronique mensuelle de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault, dans laquelle vous pourrez retrouver les dernières actualités de la collectivité.

Bonne navigation !

Si vous ne souhaitez pas continuer à recevoir cette lettre, vous pouvez vous désabonner en suivant ce [lien](#).

À L’AFFICHE



Du 28 mai 2011 au 29 mai 2011

A vivre ! La Foire Expo : demandez le programme !

De nombreuses nouveautés sont au programme de cette 7ème édition ! Au cœur de l'organisation : la qualité d'exposition et la qualité de (...)

► [En savoir plus](#)



28 avril 2011

Découvrez le palmarès du 25ème Concours des vins de la Vallée de l'Hérault

Ce fut une édition haute en couleur, avec de belles surprises pour le Grand Prix... De quoi saluer le 25ème (...)

► [En savoir plus](#)



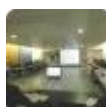
28 avril 2011

Le Grand Site et vous : participez à l'enquête de fréquentation !

Écouter les besoins de chacun pour répondre à l'intérêt général, voilà l'un des objectifs de l'enquête en cours. Elle (...)

► [En savoir plus](#)

ACTUALITÉS

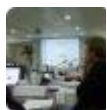


Le 23 mai 2011

L'ordre du jour du prochain Conseil Communautaire

Les élus se réuniront en séance du conseil le lundi 23 mai à 18h au siège de la (...)

► [En savoir plus](#)



20 avril 2011

Stabilité des taux d'imposition pour 2011

Lors du dernier conseil communautaire, le 18 avril dernier, les élus ont statué en faveur (...)

▶ [En savoir plus](#)

A LIRE AUSSI

2 mai 2011

Appel à projet : exploitation et gestion de vergers d'oliviers

La Communauté de communes « Vallée de l'Hérault », Etablissement (...)

▶ [En savoir plus](#)

Du 1er mai 2011 au 31 mai 2011

Les animations du mois de mai avec l'Office de Tourisme Intercommunal***

Des balades, des fleurs, des débats, des brocantes et des (...)

▶ [En savoir plus](#)



Editeur : [Communauté de Communes Vallée de l'Hérault](#)
http://serveur/projet_en_cours/ccvh2008

[Pour modifier votre abonnement, veuillez vous rendre à l'adresse suivante](#)